



BUDGET

2018

Supplément du Bretagne info partenaires n° 65 - Mars 2018



SOMMAIRE

p. 3	LES GRANDS AXES ET ORIENTATIONS DU BUDGET 2018
p. 4-5	PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
p. 6-7	DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS
p. 8-9	VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES
p. 10-11	GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ
p. 12-13	RÉUSSIR LES TRANSITIONS
p. 14-15	FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE
p. 16-19	LE BUDGET EN CHIFFRES
p. 20-21	UNE INTERVENTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ
p. 22-23	LA PRÉSENCE DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE

2018

Un budget pour l'action

Une action publique ambitieuse et de proximité

1 538 millions d'euros. C'est ce que mobilise le budget 2018, le premier qui reflète le nouveau périmètre des responsabilités de la Région : transports scolaires et interurbains, liaisons maritimes, accompagnement des créateurs d'entreprises, orientation et insertion... Dans un environnement en constante évolution, lié au contexte international, mais également aux réformes impulsées par l'État et dont les impacts sur les compétences et les moyens financiers des collectivités sont importants, le budget 2018 traduit la conviction du Conseil régional de la pertinence et de l'utilité de l'action publique. À l'encontre des discours en vogue sur l'illégitimité par principe de la dépense publique ou de remise en cause de l'action de régulation, de médiation, d'accompagnement de la puissance publique, le budget régional 2018 matérialise l'engagement de la Région à tenir les engagements pris et préparer l'avenir de la Bretagne en jouant la carte de la proximité.

Un cadre budgétaire constant et réactif

La Région poursuit ainsi la mise en œuvre de son projet avec une exigence de proximité. À l'écoute des attentes des Bretonnes et des Bretons, dans une relation partenariale avec les territoires, elle mesure la nécessité de maintenir et conforter une intervention publique efficace et lisible. Cela se matérialise dans toutes ses compétences : elle assure désormais le transport quotidien de près de 170 000 voyageur·euse·s, accompagne les territoires dans

“Ce budget est la preuve que nous tenons nos engagements et que nous préparons l'avenir de la Bretagne”

Loïc Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional de Bretagne

leurs projets de développement, offre aux entreprises des services sur-mesure, repense les parcours de formation dans une approche individualisée pour garantir le retour vers l'emploi, et contribue de manière déterminante à la cohésion sociale en soutenant le tissu touristique, culturel et sportif.

Avec un montant d'investissement de plus de 519 millions d'euros, la Région tient le rythme de son Plan Pluriannuel d'Investissement (investissement ferroviaire, déploiement de la fibre optique, équipements et travaux dans les lycées) tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. Grâce à une stratégie financière constante et maîtrisée dans le temps, elle entend saisir les opportunités pour préparer à chaque instant l'avenir de la Bretagne.



PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

L'enjeu de cohésion et de complémentarité est, cette année plus que jamais, central pour les territoires bretons, marqués par de profonds changements dans l'organisation intercommunale. C'est un sujet dont la Région s'est fait une priorité et auquel elle prendra toute sa part avec comme préoccupation constante de préserver les équilibres et de soutenir ce qui permet la centralité. Au cœur de son action : les liens à cultiver entre les zones urbaines et rurales, littorales et intérieures, le dialogue et l'articulation des initiatives, le travail en réseau... 2018 marquera également la concrétisation de la démarche BreizhCOP par laquelle la Région proposera aux Breton-ne-s de construire un projet de développement durable pour la Bretagne.

BreizhCOP : construire la Bretagne de demain

La BreizhCOP s'inspire des principes de la COP 21 des Nations Unies. Son objectif est de produire des engagements concrets qui s'appuieront sur l'obligation législative d'élaborer un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), document de planification à caractère prescriptif. La finalité de ces deux démarches est de co-construire un projet régional de territoire, mobilisateur et producteur d'engagements citoyens. En 2018, les résultats des phases de concertation menées en 2017 vont être mis en débat auprès des partenaires de la Région mais aussi des Breton-ne-s, afin de mieux connaître les attentes citoyennes, consolider les orientations et apporter des réponses opérationnelles aux grands enjeux retenus comme prioritaires.

Au-delà des différences ville-campagne

Le développement de la Bretagne s'appuie sur tous les territoires qui la composent, urbains, ruraux, villes et bourgs, espaces littoraux ou intérieurs. Ils en font la richesse tant dans leur diversité que leur complémentarité. C'est pourquoi la Région favorise l'expression et la coopération des acteurs locaux en créant des espaces et des temps de rencontre. Elle a enclenché en 2017 une dynamique autour des territoires ruraux et initié avec ses partenaires un réseau intitulé « les territoires innovent ». Après un premier événement sur le thème de « la participation, un levier pour le développement local », le thème retenu pour 2018 est « campagnes, villes : cultivons nos liens ». Cet événement vise à démontrer que les expériences que l'on n'attend pas toujours en ville ou à la campagne fourmillent et que les ressources présentes à la ville et en campagne peuvent être mutualisées. La préparation collective, multipartenaire, mais aussi les formats innovants de ces rendez-vous contribuent à la diffusion des bonnes pratiques et de l'innovation territoriale.



Le très haut débit passe à la vitesse supérieure

Le projet Bretagne Très haut débit, porté par la Région et les collectivités bretonnes, vise la couverture de l'ensemble du territoire en fibre optique, soit un très haut débit supérieur à 100 Mb/s. L'année 2018 marque le démarrage de la seconde tranche des travaux sur le très haut débit. Elle a été précédée en 2017 par les opérations de déploiement de la fibre jusqu'au domicile, grâce auxquelles plus de 100 000 foyers bretons ont vu leur situation très fortement améliorée. L'objectif de la tranche 2 est de déployer 170 000 prises optiques pour des foyers, entreprises et services publics situés dans 9 villes moyennes : Châteaulin, Dinan, Dinard, Landerneau, Loudéac, Paimpol, Ploërmel, Pontivy, Quimperlé. L'équivalent en nombre de lignes sera également déployé sur 90 zones rurales.

À l'horizon 2022,
95 %
des prises en zone publique bénéficieront d'un très haut débit de 30 Mb/s

Un engagement pour la jeunesse

La jeunesse est une force et une chance pour la Bretagne. Si la loi de janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté a reconnu la Région comme cheffe de file vis-à-vis des autres collectivités territoriales sur ce sujet, la diversité des acteurs concernés – État, établissements d'enseignement et de formation, associations, entreprises – pointent la nécessité de mettre en synergie l'ensemble des interventions publiques. En 2018, une animation partenariale va permettre une meilleure coordination des politiques intégrées à destination des jeunes et favoriser cette mobilisation collective nécessaire. Cette année encore, la Région va encourager les initiatives des jeunes breton-ne-s en mobilisant le financement participatif. Elle reconduit pour ce faire le dispositif « accélérateur d'initiatives jeunes » en partenariat avec des plateformes de financement participatif.



Une habitude de travail en commun

C'est ainsi que l'on pourrait définir les contrats de partenariats, principaux instruments de la politique territoriale adoptée par la Région en 2013 au terme d'un dialogue approfondi avec les territoires. 2018 marque une étape importante dans leur mise en œuvre, suite à leur renégociation en 2017. L'accompagnement de nouvelles filières créatrices d'emplois, le renforcement des bourgs et centres-villes par l'habitat social ou les services, les investissements en faveur d'écoles, d'équipements sociaux-culturels ou sportifs, de pôles de services, des mobilités... sont autant de projets auxquels la Région répond grâce aux contrats de partenariats, avec l'exigence de tenir compte des évolutions des territoires et de s'adapter le plus finement possible à leurs stratégies.

443
projets de territoires soutenus par la Région depuis 2013, pour un montant de
47
millions d'euros

44
projets soutenus par « accélérateur d'initiatives jeunes » depuis 2015



© L'Œil de Paco

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS

Mieux soutenir les entreprises dans leurs projets, aider les filières à se structurer ou évoluer, miser sur la recherche et l'innovation, accompagner la démarche entrepreneuriale de l'économie sociale et solidaire ou encore soutenir l'évolution de secteurs emblématiques comme la pêche et l'agriculture : cheffe de file du développement économique, la Région Bretagne a pensé sa stratégie en partenariat avec les intercommunalités et développé de nouveaux outils au service de la compétitivité et de l'emploi. En 2018, elle lancera une action d'envergure, le « Plan industriel Breton 2018-2020 ». Il comprend plusieurs volets dont le programme *Industrie du Futur* qui devrait mobiliser une soixantaine de PME sur la période, *l'Open de l'industrie*, des actions collectives menées pour des grappes d'entreprises et des aides individuelles au conseil.

Une politique d'achat au service des filières et des territoires

Considérant le poids économique de la commande publique, la Région s'engage pour une politique d'achat au service de l'économie, de la compétitivité des entreprises, de l'emploi et de l'innovation. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un schéma des achats économiquement responsables, et de la mise à disposition d'une plateforme digitale destinée à rapprocher l'offre et la demande. La Région a souhaité associer à son action des acteurs économiques majeurs et des acteurs publics du territoire, autour de deux démarches d'animation : l'alimentation avec *Breizh Alim* (approvisionnement de qualité et de proximité en restauration collective) et *Breizh Bâti* (achat public durable dans le secteur de la construction).

Chaque année, les achats des collectivités bretonnes représentent en moyenne plus de

2,5

milliards d'euros

Les clés pour bien transmettre son entreprise

La transmission des petites entreprises commerciales et artisanales est une problématique majeure en Bretagne, dont la Région s'est emparée il y a plusieurs années en créant le fonds financier BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission). Aujourd'hui, près d'un quart des entreprises à reprendre ont à leur tête des dirigeant-e-s de plus de 65 ans, concernent des activités de commerce et de service non délocalisables et se trouvent le plus souvent implantées dans des zones rurales. Face à la perte potentielle d'emplois et de compétences que pourraient représenter les éventuelles fermetures de ces structures, la Région mènera en 2018 une action d'envergure en lien avec les réseaux consulaires. L'objectif : sensibiliser les chef-fe-s d'entreprises à la nécessité d'anticiper et de préparer leur transmission. Elle mobilisera pour cela les outils régionaux existants comme le fonds BRIT, le fonds BJE (Bretagne Jeunes Entreprises) et les outils proposés par BPI France.

Un prêt d'honneur agricole qui porte ses fruits

Face aux difficultés rencontrées par les secteurs bovin et porcin, la Région a mis sur pied des plans d'aide adaptés à chacune des deux filières dont l'un des volets prévoit d'accompagner les projets d'installation en porcs, bovins viande et veaux de boucherie. Le dispositif s'appuie sur le prêt d'honneur BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) sans intérêt et sans garantie personnelle. L'objectif est de renforcer les fonds propres de l'exploitation agricole, de faciliter son accès au crédit et de créer ainsi un effet levier auprès des banques. L'agriculteur peut ainsi financer une installation qui, pour être compétitive, nécessite des investissements de plus en plus lourds. Depuis 2017, plus de 40 projets ont été accompagnés grâce au prêt d'honneur BRIT. En 2018, la Région souhaite l'étendre aux filières volailles et serres, des productions nécessitant elles aussi, de forts capitaux à l'installation.



© L'Œil de Paco

La mer, un capital pour construire l'avenir

La mer est omniprésente en Bretagne. Elle influence les modes de vie, elle accueille une très riche biodiversité marine et côtière et participe au développement d'emplois maritimes.

Les activités économiques liées à la mer représentent

15 %

du PIB de la Bretagne

Nombreux sont les acteurs locaux qui se sont engagés dans des politiques de gestion de la mer et du littoral. Convaincue que la seule addition de compétences individuelles ne suffisait plus pour répondre aux enjeux maritimes, la Région a proposé dès 2016 à l'État de co-construire une stratégie à l'échelle régionale. L'objectif de la Stratégie régionale mer et littoral qui sera finalisée en 2018 est de promouvoir une politique maritime intégrée, qui fixe des ambitions à l'horizon 2040 et vise à concilier la préservation de l'environnement et la promotion d'activités économiques raisonnées.



© Frédéric Henry

Du sur-mesure pour le commerce et l'artisanat

En lien avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale bretons (EPCI), la Région a conçu un dispositif de soutien aux entreprises de moins de 7 salariés et de moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires situées dans les communes de moins de 5 000 habitants (90% des communes bretonnes). Le *Pass Commerce et Artisanat* permet d'accompagner les opérations de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activité à travers une participation aux travaux immobiliers, de mise aux normes, d'équipements, d'embellissement et d'attractivité ou liés à la stratégie commerciale et numérique. Financée à part égale par les EPCI et la Région, cette aide est plafonnée à 7 500 euros. Son déploiement sur les territoires qui le souhaitent, et sa mise en œuvre, vont se poursuivre en 2018.

23

intercommunalités sur les 59 de Bretagne ont déjà adopté le *Pass commerce et artisanat*



VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES

Dans un contexte général de fortes mutations où les compétences et les métiers évoluent, la Région a fait le pari de la connaissance avec pour ambition de conforter la formation comme un levier vers l'emploi et l'insertion. Son action est dictée par plusieurs objectifs dont elle se fait une priorité : former les jeunes breton-ne-s, offrir des parcours en cohérence avec les enjeux économiques et sociaux du territoire, accompagner les personnes dans leurs transitions professionnelles et en particulier les demandeurs d'emplois, participer à la montée en performance de l'économie bretonne et innover dans les réponses pédagogiques.

Sécurité, confort et performance dans les lycées

En 2016, la Région a défini un schéma directeur immobilier des lycées publics (SDI), qui lui permet d'avoir une approche globale de son patrimoine et de définir, pour chacun des 116 établissements publics concernés, la nature des travaux à réaliser dans les années à venir. L'enjeu est d'anticiper la croissance démographique et celle de la population lycéenne, en construisant de nouveaux établissements. C'est le cas de ceux de Liffré et Ploërmel, dont la construction a été actée l'an dernier, et des nombreux aménagements déjà engagés dans plusieurs lycées. Le SDI vise aussi à réduire les coûts, les délais et simplifier les modes d'intervention. L'importante restructuration qui débute cette année au lycée Bréquigny de Rennes, l'un des plus grands de l'Académie, illustre ces nouvelles priorités.

76
millions d'euros, c'est le montant de l'engagement financier régional en faveur des projets d'investissements immobiliers dans les lycées en 2018

La formation, un avantage comparatif

Adopté par l'Assemblée régionale en juin 2017 et signé par l'État et les partenaires sociaux début juillet, le Contrat breton pour la formation, l'orientation et l'évaluation professionnelle fixe les orientations stratégiques et une méthode pour être plus efficaces collectivement. Il concerne toutes les voies de formation initiale et continue, et cible tous les publics, quel que soit l'âge ou le statut. Il s'articule autour de deux priorités et d'un objectif transversal autour du numérique : assurer à chacun-e un parcours personnalisé de qualification et d'évolution professionnelle vers et dans l'emploi et faire de la montée en compétences un moteur de la performance économique de la Bretagne. En 2018, ses premières orientations seront déclinées pour, entre autres, lutter contre le décrochage scolaire, proposer des formations adaptées aux besoins en emplois dans les territoires et innover grâce à des démarches expérimentales.



Un éventail d'outils numériques

En matière d'outils pédagogiques dématérialisés, l'innovation est permanente. C'est pourquoi en 2018, la Région va poursuivre son effort en faveur du déploiement du numérique éducatif. Dans les lycées, elle va continuer de structurer la maintenance des équipements informatiques, en partenariat avec les autorités académiques, et doter tous les lycées d'un accès à un débit confortable adapté aux nouveaux usages et aux ressources disponibles sur Internet. De même, au sein du réseau des acteurs qui participent au Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle, la Région proposera dès cette année une nouvelle offre de services et de conseils personnalisés accessibles à tous-te-s. Elle développera pour ce faire des outils numériques – sites Internet ressources, conférences en ligne, panoramas de l'environnement socio-économique et de l'offre globale de formation – et des nouvelles formes d'apprentissages permettant de démocratiser les savoirs.



Des métiers au cœur de l'humain

En adoptant son schéma des formations sanitaires et sociales fin 2017, la Région s'est fixée comme objectif de développer une offre de formation adaptée aux besoins de la population bretonne, dans une logique de proximité, de qualité de l'accompagnement et des emplois. En 2018, la création d'une commission déléguée aux formations sanitaires et sociales permettra de structurer son action. Et c'est dans ce cadre que les autorisations à dispenser les formations paramédicales et de sages-femmes seront renouvelées

Le secteur sanitaire, social et médico-social représente **17%** des actifs bretons soit 216 000 salarié-e-s

en 2018 pour cinq ans, de même que les agréments des directeur-trice-s de ces établissements de formation. Le même processus sera lancé courant 2018 pour les agréments des établissements de formation aux carrières sociales.

Une politique linguistique renouvelée

S'appuyant sur la demande exprimée par les participants des Rencontres régionales de la langue bretonne et des Assises du gallo fin 2016, la Région a lancé en décembre 2017 une enquête sociolinguistique sur les langues de Bretagne afin de comprendre qui sont les locuteur-ric-e-s du breton et du gallo et connaître l'opinion et les attentes des Breton-ne-s sur le breton et le gallo. Les résultats de cette enquête, qui seront connus ce printemps, ainsi que les attentes recueillies lors de plusieurs rencontres linguistiques, mais également les préconisations émises par les membres du Conseil régional des jeunes (CRJ) vont nourrir l'actualisation en 2018 de la politique régionale en faveur du développement de la langue bretonne.



GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ

L'année 2018 est une année pivot pour l'action régionale en matière de transports. Après avoir assuré la continuité du service public pour la rentrée 2017, dans le cadre de sa prise de compétences en matière de transports interurbains et scolaires, il s'agit aujourd'hui de mener la transition vers un réseau régional unifié qui intègre trains, cars et bateaux à l'horizon 2020. Le rôle de la Région en tant qu'autorité organisatrice va prendre une nouvelle dimension : elle assume désormais des responsabilités plus opérationnelles, plus proches du terrain et des usagers. Et entend saisir ces nouvelles opportunités pour définir une offre de transport simple, efficace et accessible à l'échelle de la Bretagne, développer les services et renforcer sa relation aux voyageurs.

Un parc roulant entièrement renouvelé

Un des leviers d'action pour poursuivre le développement du TER est le parc de matériel roulant ferroviaire. En effet, l'acquisition de nouveaux trains permet de développer l'offre et de garantir un service fiable et de qualité pouvant répondre aux pics de fréquentation observés sur le réseau. Fin 2016, les rames neuves ou récentes représentaient 73 % du parc et les rames anciennes rénovées 27 % du parc. En 2018, la 20^e rame Régio2N va être livrée et ne circuleront que des rames neuves ou récentes, datant de moins de 15 ans. Ainsi, en 2019 plus de 520 millions d'euros auront été consacrés à la modernisation du parc. Au bilan, l'âge moyen du parc matériel du TER Bretagne qui était de 23 ans et 2 mois en 2002, est de moins de 8 ans au 1^{er} janvier 2018.



Une rentrée aux couleurs de BreizhGo

En septembre 2018, c'est une nouvelle étape qui va être franchie avec le déploiement de la nouvelle marque BreizhGo, nom du nouveau réseau de transport public régional qui combine le train, le car et le bateau. Il vise à donner une unité et une visibilité forte à l'offre régionale de transport et à clarifier l'information à destination des voyageurs. Outre

Le réseau BreizhGo
représente entre

55

et

60

millions de voyages
annuels

la création d'un portail d'information et de services, des campagnes et des outils d'information permettront d'assurer la notoriété de ce nouveau service et d'inciter à l'utilisation des transports publics. Dès le printemps, la communication des lignes maritimes régionales prendra les nouvelles couleurs du réseau BreizhGo, ainsi que l'habillage des navires.



Premier de la flotte

Mis à l'eau en mars 2018, le *Breizh Nevez 1* sera le premier navire roulier à assurer la liaison maritime entre Lorient et Groix aux couleurs du nouveau réseau de transport public régional BreizhGo. D'une capacité de 300 passagers et 18 voitures, il a été construit par le chantier Piriou et sera exploité par la compagnie Océane dans le cadre d'une délégation de service public. Si sa construction avait été engagée par le Département du Morbihan, la Région a souhaité assurer la continuité du projet au moment de sa prise de compétences de la desserte des îles bretonnes en janvier 2017.

Les gares TER du futur

Comment imaginer des aménagements et services en gare TER qui correspondent aux usages actuels de celles et ceux qui l'utilisent, qu'ils soient réguliers ou occasionnels ? La gare de Landivisiau a été choisie comme lieu « test » pour imaginer ce que pourrait être la gare de demain. Au printemps 2017, une phase expérimentale s'est concrétisée avec la construction d'un prototype qui a été testé par les voyageurs de la gare. Parmi les éléments expérimentés, on



Le réseau TER
Bretagne :

126

points d'arrêt
ferroviaires dont

40

gares
et

86

haltes

trouvait, entre autres : un abri multi-service, un écran pour afficher les prochains départs, le WIFI, un abri vélo sécurisé, une borne visio permettant de communiquer avec un conseiller, ou encore une bibliothèque en libre-service. Grâce aux contributions des usagers, la réalisation des aménagements définitifs sera rendue possible en 2018, avec pour objectif une mise en service de la nouvelle gare avant la fin de l'année et la transposition du projet à d'autres gares du réseau TER Bretagne.

Une ambition pour les ports régionaux

Améliorer la compétitivité des ports régionaux : c'est l'objectif que poursuivra la Région en 2018. Sa stratégie portuaire concerne toutes les filières d'activités : le commerce marchandises et passagers, la réparation navale, la pêche et la plaisance. Au titre de sa compétence en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des domaines portuaires régionaux, la Région continuera en 2018 de mener son programme de modernisation pour améliorer la qualité des infrastructures portuaires. À Lorient, Saint-Malo, ou Brest, mais aussi dans les ports régionaux de Roscoff et du Légué à Saint-Brieuc, de Concarneau ou encore de Vannes, l'objectif commun est d'optimiser le réseau en faveur d'une meilleure accessibilité.



RÉUSSIR LES TRANSITIONS

Convaincue du rôle que peuvent jouer les territoires dans l'accompagnement des transitions environnementales et climatiques, la Région affirme sa volonté de mener une démarche participative et citoyenne de renouvellement de son modèle de développement durable à horizon 2040. Elle trouvera sa concrétisation dans la démarche BreizhCOP et l'écriture du Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Les actions qu'elle portera en 2018 vont renforcer la dynamique globale engagée autour des enjeux écologiques et énergétiques, et conforter le rôle de la Région en tant qu'animatrice des politiques environnementales.

Gestion de l'eau : diffuser les bonnes pratiques

La politique bretonne de l'eau bénéficie d'une mobilisation historique de l'ensemble des acteurs bretons et alimente les débats et la participation au sein des instances de gouvernances locales et régionales. La sensibilisation et l'information sont le socle de la diffusion de bonnes pratiques de gestion de l'eau. Aussi, pour renforcer la prise de conscience des citoyen-ne-s aux gestes du quotidien favorables à la préservation de cette ressource et mettre en valeur l'ensemble des partenaires volontaires qui œuvrent chaque jour à maintenir ou améliorer la qualité de l'eau en Bretagne, la Région organise au printemps un événement grand public sur l'eau. Baptisé *Aquadeiz* et organisé autour de la journée mondiale de l'eau le 22 mars, il se veut le point d'orgue de la mobilisation autour des enjeux de l'eau et confirme la Région dans son rôle de coordinateur et d'animateur de cette politique en Bretagne.



Les chantiers de l'agence bretonne de la biodiversité

La loi d'août 2016 pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages a abouti à la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Elle prévoit la possibilité de mettre en place des agences régionales. C'est ce qui a incité la Région et ses partenaires à lancer une expérimentation en 2018 pour la création d'une Agence bretonne de la biodiversité. Inscrite dans la démarche BreizhCOP, elle devra engager plusieurs chantiers pour protéger et restaurer les écosystèmes. Un soutien de la Région et de l'État sera apporté aux collectivités qui veulent mettre en place des Atlas de la biodiversité pour améliorer les connaissances, intégrer les citoyen-ne-s à la démarche via les sciences participatives et inclure la biodiversité dans les documents de planification et toutes les politiques publiques.



Des actions innovantes pour s'adapter au changement climatique

Nombreux sont les acteurs locaux qui s'interrogent aujourd'hui sur la meilleure manière d'agir et de limiter les conséquences des dérèglements du climat. En tant que chef de file de la transition énergétique et climatique, la Région veut soutenir et amplifier les dynamiques qui pourront apporter des réponses concrètes aux multiples enjeux du changement climatique. En 2018, elle amorce la démarche *Breizh'Hin*, dont l'objectif est double : recenser les actions opérationnelles pouvant se décliner dans les territoires – sensibilisation, résilience, adaptation du cadre de vie, accès à l'eau et à l'énergie – et dresser un état des lieux des investissements à engager en Bretagne sur une période de 6 à 10 ans dans le domaine de l'adaptation au changement climatique. L'enveloppe projetée d'un montant maximum de 20 millions d'euros doit aussi générer un effet de levier auprès d'autres sources de financement publiques et privées.

Les déchets, des ressources durables à valoriser

Compétente en matière de planification des déchets, la Région doit élaborer un plan régional unique de prévention et de gestion des déchets couvrant toutes les catégories de déchets. En Bretagne, ce plan régional sera présenté en 2018 et prendra à terme le relais des huit plans départementaux et du plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, déjà porté par la Région. L'enjeu est de réduire la production de déchets et de les transformer en ressources à travers de nouvelles activités économiques créatrices d'emploi. Des actions



La Bretagne est la première région française en performance de tri avec environ **70** kg/hab/an

en faveur de l'économie circulaire viendront également s'adosser au plan régional des déchets pour concourir à un même objectif : créer une dynamique vertueuse pour proposer une deuxième vie aux matières et préfigurer les moyens et outils à mettre en place pour gérer les déchets durablement.

Eduquer dans et avec la nature

La Bretagne fait partie des régions les plus dynamiques en matière d'éducation à l'environnement. La Région favorise cette dynamique en soutenant les actions des associations régionales auprès du public, notamment les initiatives d'éducation à la nature, à travers des conventions d'objectifs sur plusieurs années. En 2018, elle poursuivra son accompagnement des structures associatives régionales intervenant dans ces différents champs, en lien avec les démarches d'expérimentation d'une agence bretonne de la biodiversité,

250 associations et acteurs publics se mobilisent en Bretagne pour l'éducation à l'environnement

ainsi que de la BreizhCOP. Le développement des Aires marines éducatives (zones littorales de petite taille gérées de manière participative par les élèves d'une école primaire) sera encouragé en lien avec la politique régionale de la mer et du littoral.



FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

L'attractivité de la Bretagne, qu'elle passe par la culture, le tourisme, les patrimoines, le sport ou encore sa présence à l'international, est intimement liée à son identité, son sens de l'engagement et de la solidarité. En 2018, la Région sera attentive à maintenir et encourager le foisonnement culturel et artistique, à faire du patrimoine un levier de développement durable et à soutenir les clubs et les pratiques sportives chez les jeunes, notamment en milieu scolaire. Enfin, parce que le tourisme est essentiel pour l'aménagement du territoire et l'économie régionale, la Région poursuivra son action pour faire de la Bretagne une destination touristique d'exception.

La promotion d'un tourisme « à la bretonne »

Depuis plus de deux ans, la Région Bretagne conduit une démarche de fond afin d'instaurer une collaboration renforcée entre l'ensemble des acteurs touristiques bretons dans le but de faire émerger une conception ambitieuse et partagée du tourisme breton. La coordination des actions entre les échelons territoriaux, les méthodes et les lieux de travail collectif, la recherche systématique du partenariat public privé, la valorisation de l'identité bretonne et des valeurs du développement durable sont les caractéristiques d'un tourisme « à la bretonne ». En 2018, la Région, accompagnée par le Comité régional du tourisme, va poursuivre son rôle de coordination de cette dynamique lors des nouvelles « Rencontres du tourisme de Bretagne » et grâce à la mise en œuvre des thématiques stratégiques et des projets touristiques expérimentaux.



Lumière sur le patrimoine maritime et fluvial

Les plans d'actions et appels à projets lancés ces dernières années par la Région dans le domaine du patrimoine maritime (Voiliers du patrimoine, Héritages littoraux et archéologie sous-marine) ont fait émerger nombre de projets variés et innovants, portés par des acteurs du territoire, autant publics que privés, dans les domaines de la connaissance, de la sauvegarde, de la mise en valeur et de l'expérimentation. En 2018, la Région organisera un colloque afin de valoriser ces initiatives et d'échanger sur la thématique du patrimoine maritime et fluvial. L'intérêt pour la sauvegarde et la valorisation de ces patrimoines dépassant largement les frontières régionales, cet événement s'inscrira dans le cadre de « l'Année européenne du patrimoine culturel ».

Un partenariat à l'autre bout du monde

À la rentrée 2017, la Région a signé un accord de partenariat avec l'État d'Australie Méridionale, posant les bases d'une nouvelle coopération entre les deux territoires. Cet accord cible six grands domaines d'intervention : la défense, la cybersécurité, les technologies intelligentes et l'énergie, les industries agro-alimentaires, l'aquaculture durable, l'enseignement, la formation et recherche, la culture, les arts et les sports. En 2018, la Région va organiser une mission en Australie Méridionale associant acteurs économiques, universitaires, culturels et touristiques. L'objectif sera de conforter les relations entre les deux régions et de concrétiser les premiers projets communs identifiés.

3
coopérations
internationales
avec la province
du Shandong, Haïti,
le Burkina-Faso

Des contenus de qualité sur les ondes bretonnes

La Région soutient de longue date les radios associatives, car elles sont des acteurs de la démocratie et de la vie sociale. Elle contribue ainsi au développement de la création et de la diffusion de contenus éditoriaux diversifiés en proximité avec les habitants. Dans un paysage médiatique en forte mutation, les radios associatives de Bretagne font face aujourd'hui à de nouveaux enjeux

La Bretagne compte
30
radios associatives

économiques, territoriaux et numériques. Soucieuse de répondre à leurs problématiques actuelles, la Région réfléchit avec les représentants du secteur sur la pertinence de son

action via son dispositif de soutien aux radios associatives. Son objectif pour 2018 est de redéfinir un projet radio-phonique régional, d'encourager un contenu éditorial de qualité, de valoriser les radios qui développent des missions sociales de proximité et de renforcer leur rôle de réseaux.

Les cafés cultures, outil d'aménagement culturel du territoire

La Région porte une attention particulière aux projets qui se développent dans des territoires peu pourvus en offre culturelle. Elle encourage les initiatives qui naissent à partir d'un lieu de vie et de rencontres, comme les cafés culturels. C'est pourquoi elle adhère depuis fin 2017 au GIP Cafés-Cultures, pour soutenir l'emploi artistique, participer à la résorption de l'emploi illégal et à la consolidation du statut des artistes. Son action au sein du GIP permet également d'activer ce levier d'aménagement culturel du territoire, notamment en zones rurales ou périurbaines. En 2018, le dispositif fera l'objet d'une communication large auprès des cafés et des musiciens en Bretagne.



© L'Œil de Paco

Le budget en chiffres



Le montant du budget primitif 2018

1 538

millions d'euros

Le coût que représentent les compétences transférées par la loi NOTRe dans le budget 2018

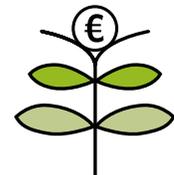
186

millions d'euros



643

millions d'euros dédiés à la formation et à l'investissement dans les compétences soit **41,8%** du budget



Le budget consacré à l'investissement

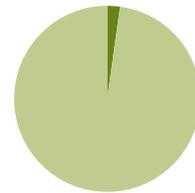
565

millions d'euros

Les effectifs de la Région en 2018 après transferts de la loi NOTRe

4 292

agent-e-s dont 2 500 dans les lycées



2%

de frais de structure



La dette de la Région au 1^{er} janvier 2018

993

millions d'euros

L'évolution des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2017

+ 0,3%



Le montant de la mobilisation régionale sur le nouveau plan d'investissement des compétences :

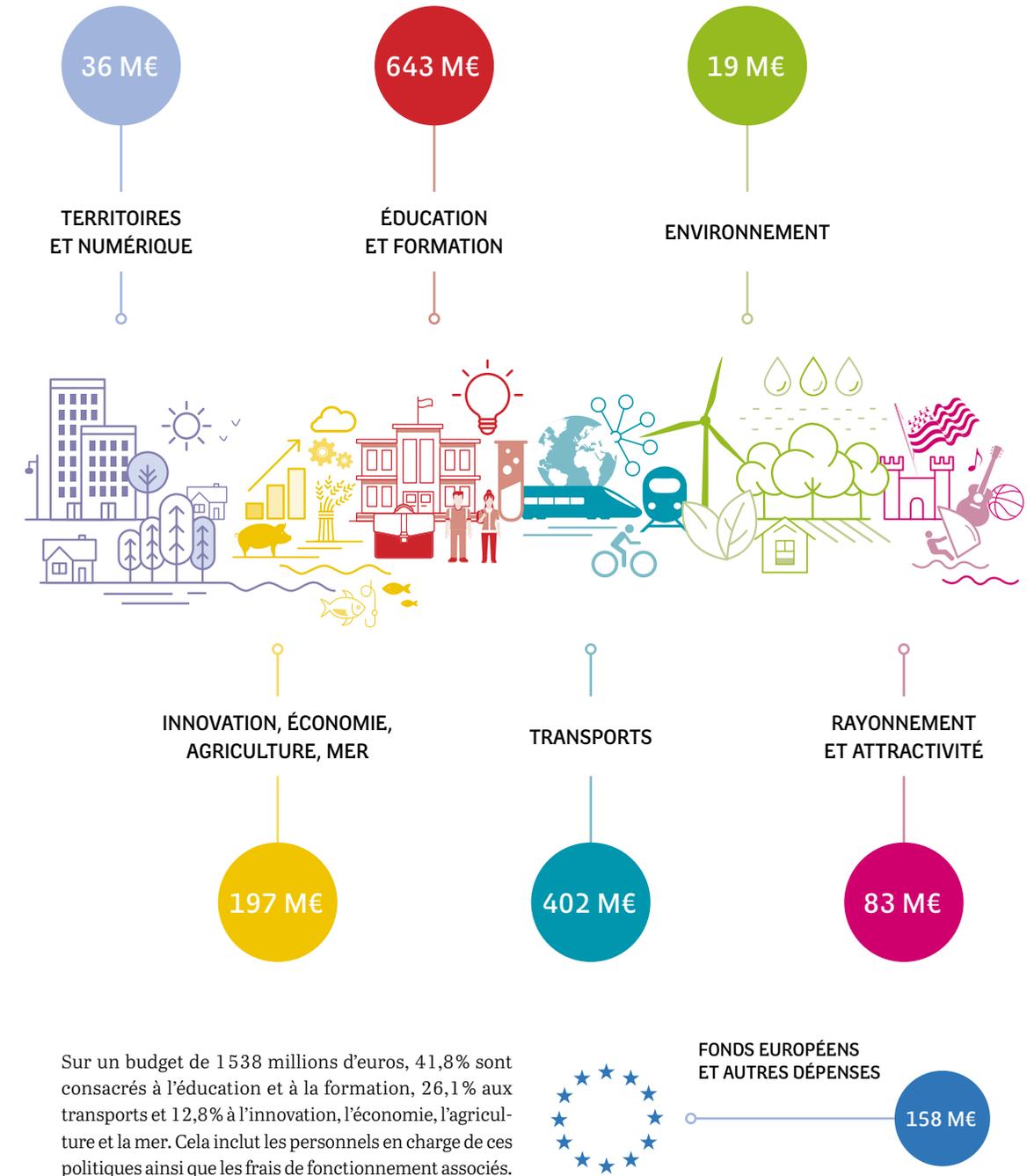
22

millions d'euros soit

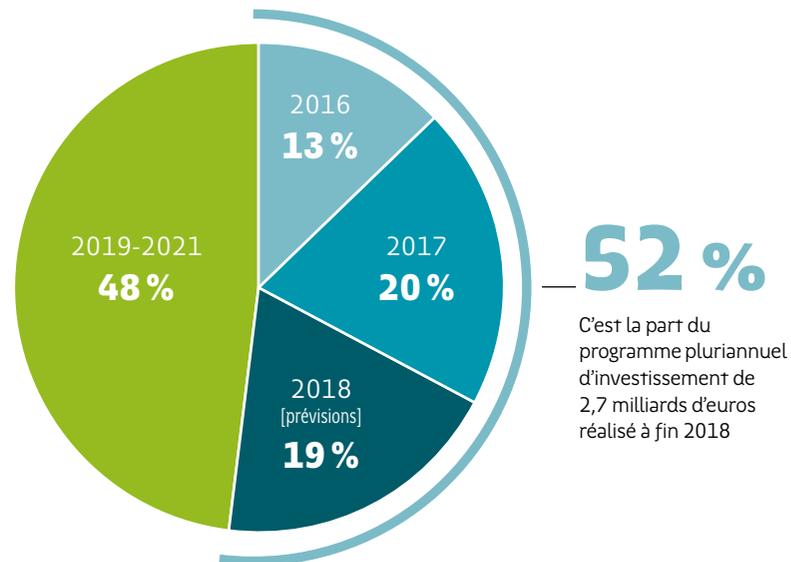
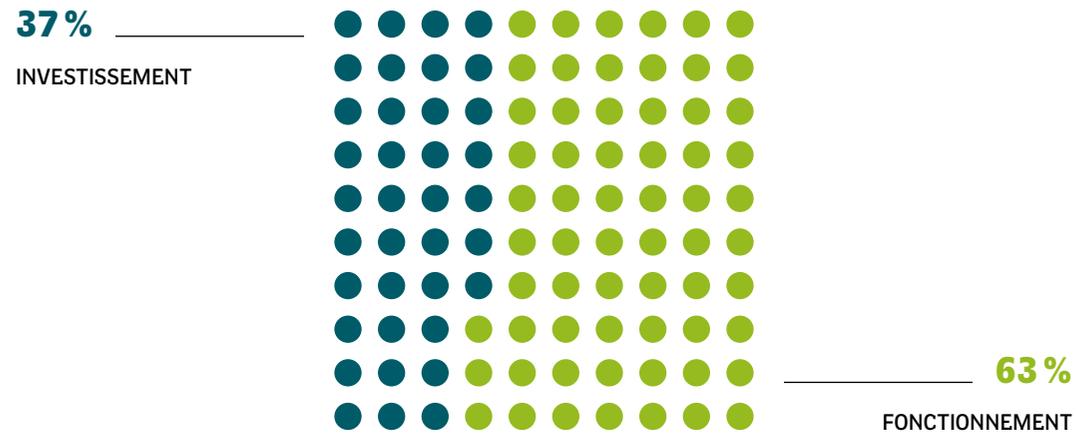
4 900

places supplémentaires en formation professionnelle

Le budget par missions



Un investissement préservé

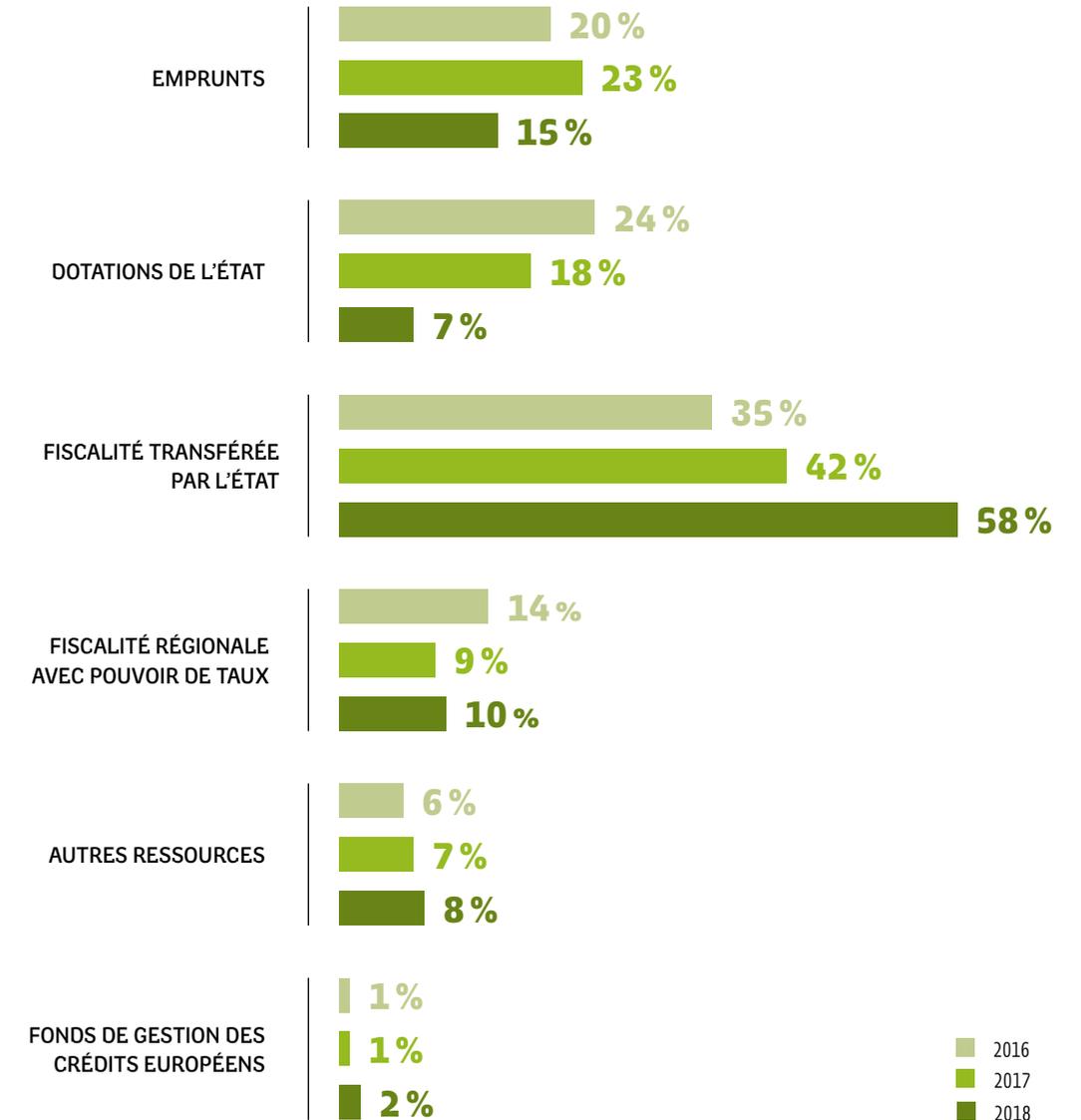


AVANCEMENT DU PPI 2016-2021

Avec 519 millions d'euros consacrés à l'investissement, soit 37% du budget, la Région conforte le programme pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux de 2,7 milliards

d'euros sur la période 2016-2021 pour le financement des grands projets d'équipement nécessaires au développement du territoire.

Des recettes en perpétuelle mutation

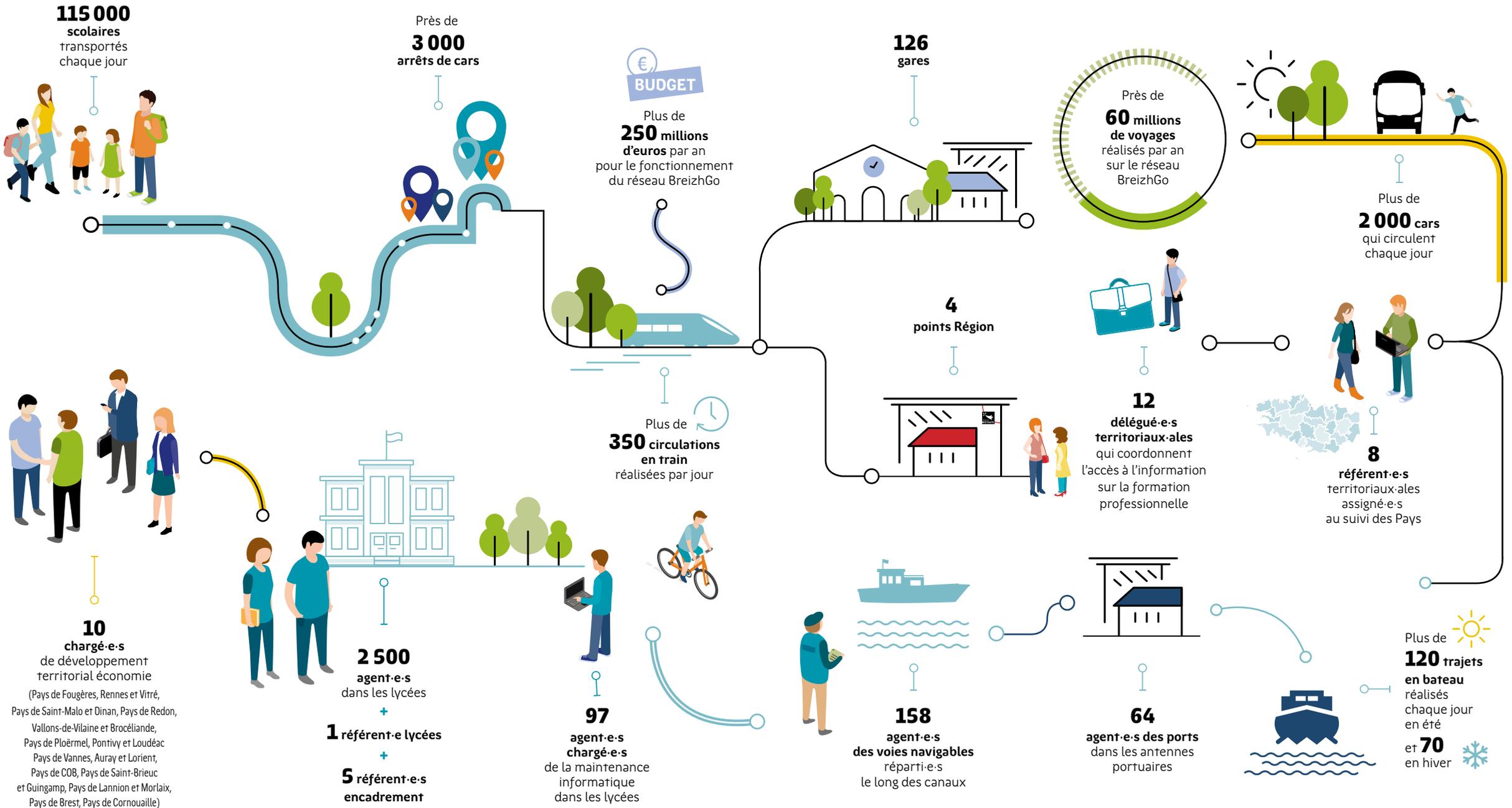


La fiscalité transférée par l'État représente désormais 58 % des recettes du fait de l'attribution d'une fraction de TVA aux Régions en compensation de la perte de la dotation globale de fonctionnement.

La fiscalité avec pouvoir de taux ne représente que 10 % des recettes régionales.

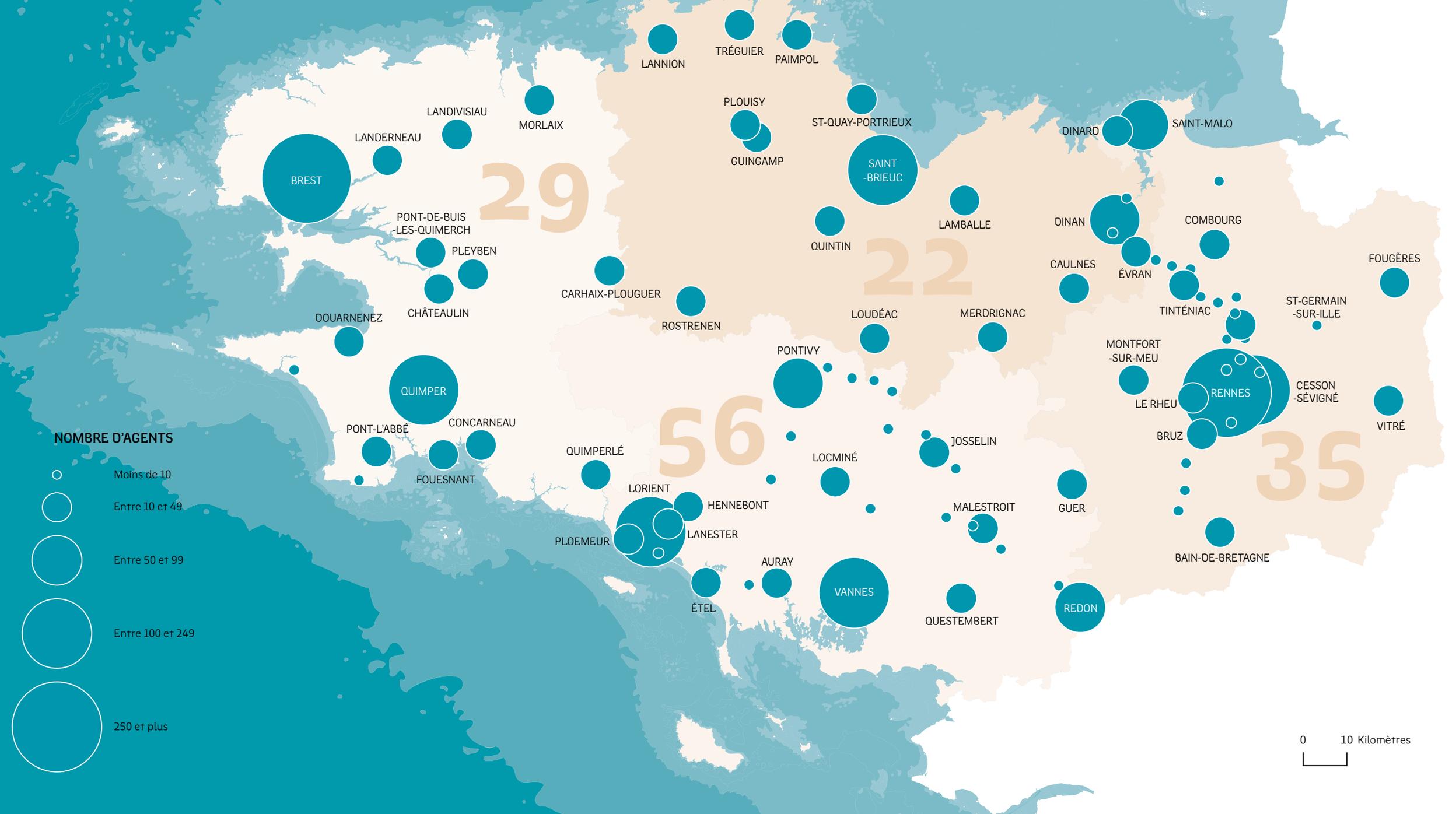
La part des crédits globalisés de l'État ne représente plus que 7 % des recettes en 2018 contre 18 % en 2017 et 24 % en 2016.

Une intervention publique de proximité



La présence de la Région sur le territoire

Localisation administrative des agent·e·s de la Région
(Services et Établissements publics locaux d'enseignement par commune)



Sources : © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL - Réalisation : Région Bretagne - Pôle SCS - Date : 24/01/2018

Stagadenn da gKeleier Breizh d'he c'hevelerien - Meurzh 2018

BUDJED

2018

Ajis du Bertègn ghiment souétiér Lt 65 - Maiz de mars 2018

BOURSÉE

2018



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
KUZUL-RANNVRO BREIZH
CONSAIL REJIONA DE BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | [@regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)
www.bretagne.bzh